



Mobilisation du SPIP 18 : Acte 2

Près de 80 assemblées générales, de plus en plus de SPIP mobilisés depuis plus d'un mois et l'intersyndicale n'a toujours pas été reçue par la directrice de l'AP et le Ministre de la Justice.

Toujours ignorés et non pris au sérieux, la colère monte de plus en plus dans les services.

Nous exigeons :

- **L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation**
- **Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire**
- **La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP**
- **L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite**

- **Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017**

Ainsi, réunis en AG le 16 mars 2016, les personnels du SPIP du Cher ont décidé de durcir leurs actions à compter du Lundi 21 Mars en ajoutant les modalités suivantes :

- Boycott des CAP et CPU
- Ajout du bandeau suivant à tous les mails, fax, et rapports « dans l'attente d'une réponse de l'Administration Pénitentiaire aux revendications portées par l'intersyndicale de la filière Insertion et probation, le SPIP du cher adopte des modalités de travail dégradées. Nous exigeons des négociations indemnitaires et statutaires et la continuité du renfort en ressources humaines. »
- Participation à l'action nationale « mise en veille des personnels des SPIP tous les jeudis à compter du 24 Mars »

La prochaine AG est fixée au Mercredi 31 mars.

Bourges le 16 Mars 2016

Les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP du cher